

# Charte sportive du CN La Chaux-de-Fonds

*Saison 2025 – 2026*

La présente charte du CNCF, fixe quelques règles de bon fonctionnement qui permettront l'épanouissement de tous, quel que soit leur niveau sportif, dans un esprit de confiance mutuelle nageurs-entraîneurs-parents. Le club demande à tous (nageurs, parents) de la respecter. Signée au début de chaque saison sportive, elle représente un engagement moral de la part de tous.

## GROUPES ET CRITERES D'ACCES

Plusieurs groupes existent au sein du CNCF, ceux-ci étant établis par la Commission Technique selon les critères suivants : **les critères physiologiques** (âge, appartenance à une catégorie), **les critères techniques** (maîtrise des techniques de nage, évaluation chronométrique) et **les critères personnels à chaque nageur(se)** (motivation, ambition, comportement, régularité). Ce sont les entraîneurs qui déterminent le passage d'un groupe à un autre. La notification du passage de groupe se fait **directement auprès du (de la) nageur(se)** concerné(e). Chaque groupe possède ses heures d'entraînements et ses exigences spécifiques.

## FREQUENTATION DES ENTRAINEMENTS

Chaque nageur(se) s'engage à respecter le nombre et les horaires d'entraînements exigés par son groupe. En cas d'absence, l'entraîneur concerné **doit impérativement être averti** (sms, téléphone, courriel). Les parents s'engagent à conduire leurs enfants aux entraînements et aux compétitions prévues avec l'entraîneur. Ils sont responsables de leur enfant avant et à la fin de l'entraînement. L'entraîneur ne pourra être tenu pour responsable des incidents survenus en dehors des horaires d'entraînement. Le parent n'intervient pas pendant les entraînements ou les compétitions.

## CONCOURS

### *Participation aux concours*

Chaque nageur(se) doit participer à au moins **1 concours externe prévu pour son groupe par semestre**, en plus des **concours internes, qui sont obligatoires** pour l'ensemble des groupes.

### *Qualification Romande et/ou Suisse*

La participation aux concours de niveau romand et/ou suisse requiert des temps de qualification. Pour y participer les nageurs doivent répondre aux critères de qualification (réalisation de temps limites, assiduité aux entraînements).

### **Inscriptions**

Avant chaque concours, une **pré-inscription** est envoyée aux parents des nageur(se)s concerné(e)s (e-mail / téléphone). Une fois les inscriptions confirmées, ce sont les entraîneurs responsables qui déterminent les nages qui seront effectuées. **En cas de non participation** : prévenir soit le chef technique, soit l'entraîneur. Dans tous les cas, les frais d'inscription (CHF 25.-/jour) resteront à la charge du (de la) nageur(se), **si aucun certificat médical** n'est présenté.

### **Hébergement**

Lors de l'envoi des pré-inscriptions, il sera nécessaire de préciser si le (la) nageur(se) souhaite prendre une réservation (s'il y a lieu) ou non avec le reste du groupe. C'est ensuite **uniquement le CNCF** qui se charge des réservations d'hôtel.

### **Transport**

Généralement, lorsque le concours est situé à une longue distance ou que celui-ci se déroule sur un long week-end, un bus est mis à disposition. Les nageur(se)s désirant se déplacer avec le bus **devront s'annoncer** auprès de l'entraîneur. De la même manière, **les parents qui pourront se déplacer et transporter des nageur(se)s** pourront s'annoncer ou se mettre directement en relation avec d'autres parents (une liste des participants se trouve sur chaque convocation). Toute personne se verra facturer un forfait de CHF 35.- pour celles se déplaçant avec un véhicule de location, de CHF 15.- par trajet pour celles se déplaçant avec le train. Lors du retour, **aucun(e) nageur(se) ne sera déposé(e) devant son domicile** pour des questions de sécurité (**sauf si présence des parents !**).

## **CAMPS**

### **Participation aux camps**

Chaque athlète s'engage à participer **au(x) camp(s) prévu(s) pour son groupe**. Un acompte sera demandé avant le camp afin de confirmer les réservations. Exception : le camp d'été est obligatoire pour les qualifié(e)s afin de valider la participation aux Championnats nationaux estivaux.

### **Organisation**

Un **courriel de renseignements** (lieu, durée, prix, encadrement,...) est envoyé aux nageur(se)s concerné(e)s avec un délai de réponse pour la confirmation de participation. Une **fiche de liaison** est ensuite remise aux participants (informations sur la santé, problèmes ou traitements particuliers, personnes responsables à joindre en cas de problème,...) qui sera à remettre à l'entraîneur.

### **Groupes concernés**

Il y a plusieurs camps durant la saison organisés soit à domicile, soit à l'extérieur, destinés à tous ou à certains groupes uniquement : celui d'automne tout comme celui de printemps est pour tous les groupes ; le camp de préparation d'hiver pour les qualifié(e)s aux Championnats suisses d'hiver et pour les nageur(se)s méritant(e)s et régulier(ère)s des groupes concernés (COMP5, 6 et 7) selon accord des entraîneurs et du Comité ; le camp de préparation été pour les qualifié(e)s aux Championnats suisses d'été.

CLUB DE NATATION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Croix-Fédérale 35

CH-2300 La Chaux-de-Fonds

[www.cncf.ch](http://www.cncf.ch)



## SWIM-A-THON

La participation au Swim-a-thon est **obligatoire** (participation financière **et sportive**), et impose une recherche de don d'un **minimum de CHF 150.-**. Cette manifestation permet de financer de nombreuses activités organisées par le CNCF. La non-participation entraînera une facturation à plein tarif de toutes les activités auxquelles le (la) nageur(se) aura participé.

## COMPORTEMENT

Un comportement irréprochable de la part des nageur(se)s est exigé lors de chaque activité organisée par le CN La Chaux-de-Fonds. Cela inclut le **respect** des règles d'entraînements (charte remise par l'entraîneur), de fonctionnement des piscines (douches, vestiaires, ...) et du matériel.

Chaque nageur s'engage à **faire preuve de politesse, fair-play et de respect** envers les entraîneurs, les parents, les autres nageurs (ils s'encouragent et se soutiennent) et, de manière générale, toutes les personnes qu'ils croisent tant à l'entraînement qu'en compétition (juges, concurrents).

Chaque nageur est fier de faire partie du club, il participe activement aux manifestations proposées en portant la tenue du club.

Le parent participe à la vie active du club et respecte les décisions des entraîneurs, des juges et des dirigeants. Il n'oublie pas que **les dirigeants sont bénévoles et donnent de leur temps et de leurs compétences pour le club** et que tout le monde a droit à l'erreur.

En cas de besoin, les parents prennent un rendez-vous avec l'entraîneur. Ils lui font notamment part d'éventuels signes de surmenage, de difficultés scolaires, de problèmes familiaux ou de santé pouvant altérer le moral du nageur et le bon déroulement de son entraînement.

Chaque parent veille à ce que son enfant respecte la présente charte.

## CANAUX DE COMMUNICATION

Les informations seront diffusées durant la saison de diverses manières : principalement sur le groupe "Whats'App" ou par courriel, mais également via le site internet, les panneaux d'affichage à la piscine (hall + vitrine) ou encore plus rarement par courrier. **Restez attentifs aux informations et prenez le temps de répondre svp !** Toute réponse remise hors délai ne pourra pas être prise en considération pour des raisons logistiques.

**En cas de non respect de ces règles de fonctionnement, il ne sera toléré que deux avertissements. Au-delà, le (la) nageur(se) s'exposera à l'exclusion du club.**

## Charte sportive du CN La Chaux-de-Fonds

Saison 2025 – 2026

**Coupon- réponse à remettre à Alexis MANAIGO, au plus tard le 05 septembre 2025  
ou par email à l'adresse: [chef.technique@cncf.ch](mailto:chef.technique@cncf.ch)**

Nous avons pris connaissance des règles de fonctionnement du CN La Chaux-de-Fonds.

Durant la saison sportive, il est susceptible que votre(vos) enfant(s) soi(en)t pris en photo durant les compétitions, camps ou toutes autres manifestations organisées par le CNCF et que celui-ci (ceux-ci) soi(en)t affiché(s) sur une photo de notre site web. Si cela devait ne pas vous convenir, merci de vous annoncer auprès d'un responsable du club.

Les Parents,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom(s) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signatures : \_\_\_\_\_

J'ai bien pris connaissance des règles de fonctionnement du CN La Chaux-de-Fonds et je m'engage à les respecter.

La nageuse, Le nageur,

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_